

RÈGLEMENT

Appel à projets étudiants « Mon savoir en partage »

ouvert du 16 mai au 30 juin 2019 (24 h, GMT+2, heure de Bucarest)

1. OBJECTIFS

Dans le cadre de son projet « Employabilité et Insertion professionnelle », l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) en Europe centrale et orientale (ECO) lance un appel à projets à destination des étudiants francophones des universités membres de l'AUF en ECO.

La présentation d'une idée de manière originale et attractive à un public néophyte nécessite, parmi d'autres éléments, savoir s'exprimer clairement, savoir sélectionner et structurer l'information, avoir de la confiance en soi, s'adapter au niveau et aux exigences du public, être créatif et ambitieux. Ce type de compétences, très appréciées dans le monde du travail, s'acquièrent, le plus souvent, en exerçant.

Le concours « Mon savoir en partage » vise ainsi à mettre les étudiants en situation réelle de communication, de partage et d'échange interdisciplinaire afin de les aider à gagner des compétences utiles à leur insertion professionnelle. A travers ce concours, l'AUF en Europe centrale et orientale souhaite également contribuer à tisser des liens entre les générations et à promouvoir la francophonie comme valeur commune et comme vecteur de connaissance.

L'appel à candidatures est disponible sur le site de l'AUF en Europe centrale et orientale à l'adresse : www.auf.org/europe-centrale-orientale/nouvelles/appels-a-candidatures/

2. CALENDRIER

- **16 mai - 30 juin 2019** : lancement de l'appel à candidatures
- **30 juin 2019** : clôture de l'appel à candidatures
- **Juillet 2019** : sélection des projets
- **Fin juillet 2019** : publication des résultats
- **Septembre – décembre 2019** : mise en place des projets

3. CONDITIONS DE CANDIDATURE

Le candidat doit :

- être francophone (niveau B1 ou supérieur) ;
- être régulièrement inscrit dans une université membre de l'AUF en Europe centrale et orientale (www.auf.org/les_membres/nos-membres/) ;
- proposer des activités liées à son savoir/ses études conformément à la fiche projet (**modèle fourni par l'AUF**), individuellement ou en équipe de maximum 5 personnes (associer un enseignant, si besoin est) ;
- dérouler ses activités en français, au moins partiellement.

4. SÉLECTION DES CANDIDATURES

Critères de sélection des candidatures :

- qualité de la fiche-projet (originalité, clarté et faisabilité du projet, motivation des candidats, pertinence des activités proposées par rapport aux projets professionnels des étudiants).

Procédure de sélection :

Après vérification de la conformité administrative des dossiers, l'AUF en Europe centrale et orientale classe les candidatures éligibles selon les critères de sélection cités ci-dessus.

Les résultats sont portés à la connaissance des candidats par la publication sur le site Internet de l'AUF. Les candidats retenus sont notifiés par courriel. L'AUF se réserve le droit de vérifier le niveau de français des candidats et de solliciter les pièces originales du dossier de candidature.

5. SOUTIEN DE L'AUF

Les projets retenus bénéficieront d'un financement moyen d'environ **500 €** et de maximum **1000 €** de la part de l'AUF en Europe centrale et orientale.

Le soutien de l'AUF portera sur toute dépense indispensable à la mise en place de l'activité proposée par le/les candidat(es). À titre indicatif, cela visera des dépenses tel le transport entre la ville de l'établissement d'accueil et la ville de l'établissement où les activités seront déroulées selon le cas, le matériel logistique nécessaire au bon déroulement de l'activité, etc.

6. OBLIGATIONS DU BÉNÉFICIAIRE

Les bénéficiaires doivent :

- respecter le règlement de l'appel ;
- s'engager à mettre en place les activités de partage tel qu'indiqué sur la fiche projet, dans les délais impartis ;
- communiquer et partager les résultats de son activité (sous forme de photos, vidéos et/ou articles sur cette expérience).

L'AUF se réserve le droit de les diffuser sur ses réseaux sociaux ou sur son site internet.

7. CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit être déposé en ligne à l'adresse : <https://formulaires.auf.org>

Toutes les pièces doivent être rédigées ou **traduites** et **certifiées conformes en français**. Sont exempts de traduction les attestations d'inscription/les cartes d'étudiants rédigées en roumain ou en anglais. Les dossiers incomplets ou dont les pièces ne sont pas conformes seront considérés irrecevables. Aucune pièce complémentaire ne sera acceptée après le dépôt du dossier en ligne même si l'appel à candidatures est encore ouvert.

Le candidat ne peut présenter qu'un seul dossier de candidature.

Pour être complet et valide, le dossier doit comprendre les pièces suivantes (à joindre au formulaire, en fichiers attachés, sous format PDF) :

1. Fiche-projet dûment remplie (modèle fourni)
2. Curriculum-vitae actualisé du/des candidat(es)
3. Attestation d'inscription ou carte d'étudiant valide pour l'année universitaire en cours (2018 – 2019) pour chaque membre de l'équipe
4. Accord de principe ou, à défaut, la liste nominale du/des partenaires envisagés (les institutions où les activités de « partage » seront organisées (3 h/activité minimum).
5. Pièce facultative : attestation de compétence linguistique en français, le cas échéant.
6. Pièce facultative : lettre de recommandation de la part d'un enseignant (s'il est associé au projet).